RÉGIONALE BORDEAUX Association pour l'Enseignement de l'Éducation Physique et Sportive ... de la maternelle à l'université	**Colloque AEEPS BORDEAUX** ***« Les 30 ans de l'entrée de l'E.P.S dans l'Education Nationale »*** UFR STAPS Pessac-Amphi ROUGIER Vendredi 25 novembre 2011

-Préalable à propos du terme processus d'INTEGRATION (Définition):

▪ ***L'introduction d'un nouvel élément*** *dans un système préexistant qui jusque là l'ignorait où le tenait comme accessoire*
 L'intégration suppose la construction de ***relations d'étroite interdépendance*** *entre les différents éléments d'un système.*
 L'étude rapide des attributs de cette discipline scolaire permet d'observer concrètement son degré réel d'intégration et informe sur son statut.
 repères précis : constitution d'un corps d'enseignants spécialisés et gradés, des horaires fixés réglementairement, une inspection générale, un appareil docimologique fiable, des épreuves dans les examens scolaires mais aussi des programmes nationaux qui définissent le savoir à enseigner et ses modalités d'inculcation, (Maurice Sachot, ''la notion de « discipline scolaire »: éléments de constitution'', dans L'identité de l'EP scolaire au XXème siècle, Clermont-Ferrand, AFRAPS, 1993.).

.

-Propos introductifs de Jean Pierre COLIN et Jean-Paul LIEVRE, ancien et actuel Président de la Régionale de Bordeaux, remerciant les personnes présentes et présentant le déroulement du colloque..
Chacun a souligné que le temps passe bien vite-30 ans déjà- que nous étions un gros corps dans un petit ministère et que ce passage nous a fait passer à un petit corps dans un gros Ministère, ce qui ne manque pas de nous interroger sur la qualité de ce passage, autrement dit ce que nous avons gagné ou perdu avec cette intégration. La situation actuelle faite à la F.P.C en E.P.S est délétère. Notre association plus que jamais a toute sa place en termes de formation et de gardienne des valeurs de l'E.P.S dans ce contexte qui plus que jamais impose le respect d'orientations telles que la pluralité de points de vue, l'ouverture, l'indépendance et une certaine éthique.

Première partie

1- Thème « De la DRJS au rectorat : une formalité ? », par Claude CHARTIER, ancien adjoint à l'I.P.R Jacques LE GUILLOU.

Description du parcours personnel de l'intéressé de Professeur d'E.P.S, à adjoint DRJS puis de l'IPR EPS accompagnée d'une périodisation (/contexte) :

1-1-Le contexte :

-de 1958 à 1981 : « valse à mille temps » avec une E.P.S « ballotée » d'un service à l'autre (-Haut commissariat-sous- secrétariat J.S avec rattachement au premier ministre, puis au ministère de la qualité de la vie-Ministère des sports et des loisirs en 1978…..
-1981 à 1990 :
-1981 : l'arrivée au pouvoir de la gauche marque un tournant décisif avec la mise en place d'un service de l'E.P.S au sein du M.E.N (/rôles importants de Daniel PERRAULT, Gérard PAGES, DELAUBERT et Philippe GRAILLOT….)

Cette période très faste débute par la parution des ouvrages de Pierre PAREBAS, « lexique commenté en sciences de l'action motrice » et de Bertrand DURING, « la crise des pédagogies corporelles » et l'influence de collègues reconnus par la Profession (Alain HEBRARD, Robert MERAND, Jacqueline MARSENACH, Christian POCIELLO, Jean-Pierre FAMOSE (à Bordeaux Silvère DUTILE et Jacques THIBAULT) et la mise en place de structures administratives facilitant l'intégration (/service de l'E.P.S/ chargé de mission en 1982 pour faciliter le transfert avec la nomination par Claude CHARTIER de Claude LAMOUROUX comme conseiller technique, la création d'I.P.P, d'adjoints A.T.A des I.P.P : Christian CHARTIER, Christian DUBREUI, Jacques LEGUILLOU, LAPLAGNE) et d'une F. P.C structurée avec d'importants moyens financiers (12 districts avec nombreux stages régionaux au CREPS de TALENCE sous l'égide de l'IUFM puis de la MAPFEN). Il faut souligner la création du corps des IPR EPS en 1982 s'accompagne de celle de l'agrégation externe de l'E.P.S en 1982, de l'agrégation interne en 1989, du doctorat en 1983, de la commission verticale et du groupe G.T.D , en 1983 qui a donné lieu à une bataille des idées qui a fait rage !, de la 74 ième section STAPS en 1984, la création également de postes de Professeurs d'université pour des Professeurs d'E.P.S (2 à Bordeaux).

1-2- Conclusion :

Vous comprendrez que la réponse qui selon moi s'impose à la question de départ est bien entendu oui ! Ce long cheminement décrit, progressif et laborieux s'est traduit par une reconnaissance de notre discipline qui auparavant était marginalisée, trop méconnue, voire absente et la démonstration du dynamisme des enseignants d'E.P.S a été remarquable dans notre académie grâce la F.P.C (/nouvelles formes d'évaluation des élèves/capacité des enseignants d'E.P.S à travailler en équipe).

2- Thème « la différenciation pédagogique et les évolutions des programmes et des missions de l'Inspection » par Jacques STENUIT, IA. IPR EPS de l'Académie de Bordeaux.

2-1- Petit survol historique de l'évolution de l'évaluation de l'E.P.S dans les examens que l'on pourrait caractériser par le passage à partir de 1981:
-de la performance normée à celle de l'évaluation par compétence,

-de l'évaluation ponctuelle sommative (athlétisme-gymnastique-natation) avec application d'un barème national (table LETESSIER en athlétisme et enchaînement au sol en gymnastique) à une évaluation formative, basée sur la réussite et non sur l'échec
-de l'évaluation normative à l'évaluation critériée.
On voit également apparaître des formes d'enseignement particulières prenant en compte les attentes et besoins des élèves (/pédagogie différenciée : relation que l'on peut établir au plan théorique, entre l'E.P.S et les sciences pédagogiques notamment au regard des apports de Michel DELEVAY, de Linda ALLAL, de WIGOSTSKY, avec les notions de décalage optimal, de base d'orientation et de zone de développement optimal ; tout en notant des difficultés d'opérationnalisation de ces apports théoriques sur le terrain !).

2-2- Les B.O et les programmes :

-Place des comportements moteurs en 1986,
-Mise en place de projets d'E.P.S,
-Programmes des collèges en 1985 (/niveaux d'habiletés-investissement-connaissances pratiques). « Connaître les autres-Se connaître-connaître les A.P.S).Influence de MACCARIO. L' E.P.S ne se confond pas avec les A.P.S qui ne sont que des moyens au service de finalités éducatives…
-1990 : proposition du GTD avec Claude PINEAU (/force de propositions-conflit avec le SNEP). Apparition de termes nouveaux qui font polémique (/5 domaines d'action abandonnés en 1995/types d'acquisition : note de performance « coëfficientée » par la maîtrise d »exécution).
-1996-98 : Bac pro et brevet des collèges (apparition de la notion de menus équilibrés dans la programmation des activités et de référentiels certificatifs adaptés y compris pour les élèves handicapés et le sportifs de haut niveau et importance du rôle de la commission d'harmonisation des notes. Mise en place du C.C.F…..)
-Esprit des nouveaux textes depuis 2000 et de ceux en préparation: approche par les niveaux, les compétences attendues (/propres, méthodologiques, sociales)

2-3- Conclusion :

On ne peut pas dire qu'il y ait eu au cours de cette période une perte de sens pour l'E.P.S. Les enseignants d'E.P.S ne sont plus des « applicateurs », mais « ont de plus en plus la main » et ont su s'adapter de façon remarquable aux changements (/évaluation/pratiques scolaires : liberté donnée aux enseignants d'avoir la possibilité de choisir leur contenu et de viser ainsi les compétences à atteindre en relation avec les orientations contenues dans les textes officiels).

3- Thème « De l'évaluation des enseignants à l'évaluation des enseignements », par Alexandre FALCO, IA. IPR EPS Académie de Bordeaux.

Prenant appui sur la loi « forte » de 2005 et sur les recommandations qu'elle contient (/enseignement par compétences), le collège des I.P.R de l'Académie de Bordeaux a décidé en matière d'évaluation des pratiques des enseignants au regard du socle commun des collèges et des constats ci-dessous de mener une expérimentation d'une nouvelle forme d'évaluation.

3-1- Constats (/contexte) :

-l'évaluation des enseignants est actuellement questionnée !
-la professionnalité est interpellée par les réformes !
-Quelle E.P.S à l'école qui vise un élève plus habile, plus riche d'expériences motrices, plus cultivé et plus critique, une E.P.S qui développe des compétences motrices, mais qui transmette également les fondamentaux d'une citoyenneté lucide ?

3-2- Propositions :
-Prélever des informations « croisées » sur une pratique d'enseignement au moyen d'un outil commun de recueil de données, afin de produire une analyse collective du fonctionnement du système de fonctionnement pédagogique.
-Conseiller les enseignants, les équipes pédagogiques, de direction.
-Inspection collective (l'équipe des I.P.R prépare sa venue dans l'établissement et le même jour chaque inspecteur inspecte dans sa discipline avec un outil commun. La visite est accompagnée d'un suivi collectif et individuel après concertation entre les inspecteurs).

3-3- Les 5 critères de la grille commune d'évaluation :

- Identification des objectifs de formation (planifiés et élargis, en relation avec le projet d'établissement et les projets pédagogiques disciplinaires/cohérence),
- Identification des stratégies de communication utilisés (/pertinence-richesse-variété-qualité des supports et des outils-clarté des consignes…..),
- Mise en œuvre des apprentissages (/les situations d'apprentissage mobilisent-t-elles réellement les compétences visées ?),
- L'inscription du travail dans le collectif (articulation projet d'établissement-projet disciplinaire/se fait-t-elle de façon cloisonnée ou partagée ?),
- Les productions des élèves (quels sont les repères utilisés ?).
-

3-4- Pour conclure :
Il n'est pas inutile de souligner que « s'exercer ne suffit pas mais qu'il faut les faire apprendre (les élèves) en leur donnant la possibilité de raisonner ! (« faire, identifier les conditions du faire et ce faisant mieux se connaître, mieux connaître les autres et mieux connaître l'activité »Jacqueline MARSENACH).

Deuxième partie

Cette partie traite du sport scolaire

1- Thème « 30 ans de sport scolaire »

1-1-Denis VOITURET :
Notre collègue SD UNSS 47 a dressé un tableau des mots clés avec leurs occurrences (/sport scolaire-UNSS-association sportive) qu'il a relevé dans les publications telles que la revue E.P.S, la revue STAPS, les ouvrages de l'AFRAPS.

1-2- Claude DERIAU-REINE , D.R UNSS Bordeaux, s'est efforcé d'éclairer certains axes forts du sport scolaire, exception culturelle Française, bastion du « sport pour tous », en soulignant qu'il s'inscrit dans prolongement de l'E.P.S en direction d'élèves volontaires, et qu'il est animé par le souci de développer la pratique et l'apprentissage de la vie associative (/éprouver l'exercice de la responsabilité et de la coopération dans des rôles d'acteurs et des rôles sociaux/arbitrage…..).

1-3- Alain DE CARLO du SNEP, intervenant également au nom de « E.P.S et Société » (/revue Contrepied), a souligné le manque de débats, de recherches pour faire avancer les pratiques et a souligné l'attachement du SNEP à une réelle démocratisation des A.P.SA.

-Puis il a survolé l'histoire tumultueuse des débats de courants à l'intérieur du SNEP (courants IUD et UA), mettant en évidence la montée en puissance de l'approche culturelle (1985) soutenue par Unité et Action (avec Robert MERAND, Jacqueline MARSENACH, Annick DAVISSE) et les différentes actions menées en faveur de la revendication de 5 heures d'E.P.S pour tous et des actions contre les attaques gouvernementales et leurs différents plans (C.DELMAS en 1971, COMITI, MAZEAUD, SOISSON : manifestation le 13 octobre 1978 relatée dans le journal « le monde »).
-1981 est le début de ce qu'il qualifie de « démocratisante » avec la proposition N° 104 du candidat MITERRAND mise en œuvre avec l'entrée de l'E.P.S à l'E.N (voir la loi AVICE et l'action de Jean GLAVANY).
-1994 voit la troisième heure en sixième enfin accordée par BAYROU, car « pour apprendre, il faut du temps ! »
- en 2000-2011, la démocratisation de l'accès aux pratiques sportives se poursuit même si l'on peut noter que l'E.P.S est plus considérée comme une discipline d'expériences à vivre, de vie et d'ouverture, qu'une discipline d'enseignement comme le démontrent l'expérience de mise en place d'expérimentations (/rythmes scolaires : E.P.S discipline de vie l'après-midi), la mise en place du socle commun au collège (recentrage sur des connaissances fondamentales) et de « l'ASDEP » (/compétence C5 « surdimensionnée » : activité de développement personnel), alors que le SNEP proposait sans nier la place du développement de la personne un 9 ième axe ou un cinquième groupe. Le développement du sport scolaire dans ce contexte est lui aussi contrarié par l'absence de moyens à hauteur et le changement de statut de ses cadres Enfin le SNEP s'oppose à une évaluation par compétences et affirme que son combat le plus radical porte sur le nombre de postes au CAPEPS.

-annexe sur les périodes :

EPS	1945 1959	1961 1980	1981 2010
	Ère gym	Ère sportive	Ère scolaire
contexte	Après-guerre	guerre froide	Mise en forme scolaire des savoirs justifiée par son souci d'intégration
	Reconstruction du pays, des corps et des âmes	Politique sportive ambitieuse	
	tutelle médicale	Herzog	
	Hébert	Politique gaullienne de grandeur de la nation	
	hygiénisme ambiant justifiant les méthodes gymniques au détriment du sport	modernisation de la France, de l'école	
		valeur progrès technique portée par le sport et justifiant son introduction	

Troisième partie

Alain HEBRARD a traité lors de son riche exposé du thème :

« Les 30 années passées à l'Education Nationale ont-elles permis à l'Education Physique de se construire une identité ? »

1- Précautions liminaires :

Il faut se méfier de refaire l'histoire après coup et quand j'entends Claude PINEAU raconter l'histoire du GTD, j'ai l'impression d'avoir vécu une autre histoire, et de vouloir faire de la commémoration !.....L'histoire sert à comprendre le présent et non à prévoir l'avenir
J'ai joué à un jeu formidable pendant 40 ans et je me suis « régalé » ! Mais ce n'est pas à moi de dire à ceux qui sont sur le terrain de dire ce qu'il y a à faire.
Par contre, ce que je peux évoquer ce sont les échecs, les bêtises qu'on a fait, que j'ai faites, afin de voir s' il est possible de ne pas les refaire !

2- Lisibilité et identité de l'E.P.S :

2-1-Comme il l'a déjà fait lors du colloque de LILLE en 2008 (voir page 11 de l'ouvrage « l'E.P.S, une discipline et des profs en mutation » aux journées DELAUBERT, Alain HEBRARD reprend une grande partie des propos tenus à cette époque , à savoir qu'il a toujours eu le sentiment puis le conviction qu'il existe en E.P.S des considérations éducatives permanentes et relativement stables et des contenus d'enseignement en évolution permanente.

Les finalités éducatives assignées à l'E.P.S lui paraissent d'une remarquable stabilité à travers son histoire. En ce domaine, les discours renvoient au statut éducatif de la discipline partagé avec toutes les autres disciplines d'enseignement.

2-2- Par contre, les modalités et les moyens qu'emploie l'E.P.S pour servir ces finalités évoluent en permanence suivant le contexte social, scientifique et politique de l'époque. Les contenus d'enseignement sont autant d'images multiples de la discipline qui ne facilitent pas au sein du public, des décideurs politiques la constitution d'une représentation uniforme.

3- Quelles finalités ?

3-1-Jacques ULMANN (1965). « De la gymnastique aux sports modernes. » Vrin, et sur quelques problèmes concernant l'Education Physique, Revue Eps n° 81, 82, 83, 1966), nous donne un éclairage intéressant hérité de l'antiquité Gecque et nous fait trois propositions à propos des finalités (/nature et culture sont indissociables/action d'une culture sur une nature) :

- **premier bloc : la beauté.** Viser le maintien et le développement des ressources, des potentialités pour accéder à la culture (on retrouve la permanence de la nature reliée au bien-être, à la santé, au respect de la nature humaine : « notre nature humaine, c'est d'accéder à la culture émancipatrice » indique Edgard MORIN).

- **Deuxième bloc : le courage**, que l'on peut considérer comme l'ensemble des techniques et des savoirs disponibles, mises à disposition (/patrimoine transmissible) pour s'adapter à l'environnement et que l'on peut traduire par « le bien faire, le métier, l'utilité (en quoi l'E.P.S est -elle utile si j'en ai et préjudiciable si je n'en fais pas ?).Voir dans la gymnastique la permanence de la notion d'exercices (idée d'exercices préparatoires au maintien ou développement des ressources, à la préparation du métier…) à rattacher avec l'anatomie, la physiologie (travailler muscle par muscle, fonction par fonction…..).
- **Troisième bloc : la bonté,** que l'on peut assimiler au « bien vivre ensemble », à base de normes et valeurs, en relation avec la socialisation, la citoyenneté.

L'E.P.S indique Alain HEBRARD d'une absence « d'identité de reconnaissance » alors même que beaucoup d'efforts ont été faits pour lui donner « une identité d'appartenance ».Peut-être pourrions plus prendre appui sur les permanences évoquées ci-dessus à propos des trois finalités pour améliorer le sentiment de reconnaissance !.....

3-2- Interrogations et constats :

-Qu'est ce que c'est un Professeur de gym qui fait du sport et qui dit que c'est de l'Education Physique ?
-Qu'est ce que c'est que cette évaluation quoi fait qu'il faudrait 4-5 ordinateurs dans une salle pour évaluer ?
-Si on veut être reconnu, il faut être capable de dire simplement et clairement ce qu'est l'E.P et qui n'est pas apporté par les autres disciplines (faire comprendre un barème adapté pour le saut en hauteur à base de niveaux d'habiletés qui vont prendre en compte d'autres critères que la performance et notamment la prise en compte de la détente verticale, de la taille pour établir un barème tenant compte des différences morphologiques…. Et ce, même si le Professeur de mathématiques se montre dubitatif !).
-Pourquoi des gens paient pour faire des abdominaux alors qu'ils n'en faisaient pas quand c'était gratuit ?
- Nécessité d'avoir des débats entre nous mais pas sur la place publique !.....On ne dit pas du mal de sa mère devant des étrangers et on n'a pas le droit de mettre nos querelles sur la place publique.
-en 1981 on nous a demandé « vos papiers ! », alors on a fait des papiers en essayant de faire simple et concret, et en 1983 j'ai tenté d'écrire ce qui pouvait tenir lieu de programmes en E.P.S. Je l'ai fait en énonçant des objectifs et j'ai laissé les contenus aux enseignants sans parler d'évaluation (les Suisses ont tenté de faire des programmes et se sont arrêtés épuisés au trentième tome !).
La difficulté , notre difficulté est de faire comprendre aux interlocuteurs qu'au travers de l'énumération de savoirs, de savoir-faire, de techniques, d'attitudes, de comportements, on va développer des aptitudes qui vont servir plus tard et qui sont difficilement observables voir quantifiables ! Ce qui devrait être repérable c'est ce qui est « intégrable » (/adaptation à l'environnement en apprenant des choses acceptables). On m'a dit , faites moi des programmes et j'ai cherché à dire ce que l'on faisait, d'où des affichettes, (des catégorisations tentative de rendre compte simplement de la diversité des savoirs, des réalisations particulières ici et maintenant avec la volonté de mettre en valeur des domaines d'action, des universaux, des catégories affichables, des conduites typiques, caractéristique) pour répondre à la demande institutionnelle. D'où des querelles qui m'ont coûté cher ! J'aurai du dire non !.....

3-3- Des solutions !....

-Les enseignants qui sont excellents ou considérés comme tels, sont ceux qui sont cohérents entre les objectifs et les moyens et non ceux qui affichent les programmes Un bon enseignant çà se voit rapidement à la façon dont il tient sa classe !
-Ce n'est pas aux techniciens, aux professionnels de terrain que nous sommes d'établir des programmes en E .PS, c'est à la société de dire ce qu'elle attend (quel élève physiquement éduqué désire-t-elle et quels moyens consent-t- elle à mettre au vue de cette plus value éducative que n'apporte pas les autres disciplines et de ce qui constitue l'originalité de celle-ci?). Prendre en compte que tout ce qui est possible n'est pas souhaitable et que ce qui nous différencie est l'éthique !
Mon but d'enseignant d'E.P.S est de développer des valeurs au travers de ce que j'utilise, qui, valeurs qui ne sont pas dans le sport mais qui sont contingentes ce qui nécessite de une prise de position, de faire un choix lié à l'éducabilité….
Oui à des programmes qui séparent finalités et instructions, comme référence, à la condition d'indiquer les bornes, les limites, les règles collectives et de donner une certaine souplesse. Arriver à convaincre de l'utilité de l'E.P.S est complexe à faire. L'identité de l'E.P.S est évolutive et nécessite que nous avancions encore sur la question de l'évaluation !
-Anecdote à propos de la construction des programmes par des « experts » ou syndrome de l'excès ! Vous rassemblez dans une salle des hommes de terrain qui ont cependant de la difficulté à dire avec des mots simples ce qu'ils font (/ « leur tour de main ») et ils s'efforcent alors non pas de dire ce qu'ils font ou croire faire mais ce qu'ils pourraient faire de mieux et qu'ils ne font pas. Demander alors aux dits experts chargés de la rédaction des programmes de proposer une approche médiane (point d'équilibre critique acceptable, faisable par la majorité de leurs collègues) voire de baisser leurs exigences et et de dire moins que ce qu'ils font, c'est les considérer comme moins que rien !. Il en va de même des grilles de notation au CAPEPS ou à l'Agrégation d'E.P.S qui changent sans arrêt avec le « turn - over » des jurys. Ceux qui n'ont pas participé à leur élaboration n'y rentrent pas !.....

CONCLUSION

Jean-Paul LIEVRE a fait soufflé symboliquement les trois bougies des trente ans de l'entrée de l'E.P.S à l'Education Nationale et a donné rendez vous au samedi 24 mars pour le colloque national de l'AEEPS à PARIS
Il a fait référence pour terminer à l'ouvrage du CEDREPS N°11 et plus particulièrement attiré l'attention sur la contribution de Chantale AMADE-ESCOT relative aux innovations dans la construction disciplinaire page 169 « EPS de demain-EPS d'aujourd'hui : réflexion sur les innovations, la recherche didactique et les transformations curriculaires »

Compte rendu de Pierre Yves Frey, Régionale AEEPS- Limoges